

Éducation et société : introduction

Autor(en): **Tosato-Rigo, Danièle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **117 (2009)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Danièle Tosato-Rigo

ÉDUCATION ET SOCIÉTÉ

Introduction

L'approche historique de la thématique éducative, à la croisée de plusieurs disciplines, a ses particularités. Elle ne vise pas l'étude des doctrines pédagogiques ou des institutions éducatives, à proprement parler, ni celle de la didactique, à laquelle il y a près de quatre siècles Comenius donnait ses lettres d'or¹. Elle se distingue tout autant du champ des sciences de l'éducation. C'est l'essor de l'histoire sociale, dans les années 1960, qui marque son profond renouvellement. L'histoire sociale de l'éducation, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, a été signalée comme nouveau champ de la recherche parmi les premiers par John E. Talbott, qui en a relevé les avancées dans les divers pays européens². Entre-temps la production historiographique concernée a pris une ampleur qui défie toute tentative de survol, et l'histoire de l'éducation s'est autonomisée dans le champ de la recherche³. Les orientations de départ, enrichies par l'histoire culturelle, subsistent, quoi qu'il en soit : celles d'inscrire l'éducation dans ses rapports multiples avec le développement économique, les rapports politiques et les réalités sociales sur l'axe du temps. C'est la perspective globale dans laquelle s'inscrit ce numéro thématique « Éducation et société »⁴.

L'élaboration de ce volume, alimenté par des recherches réalisées ou encore en cours dans des hautes écoles vaudoises et à l'Université de Lausanne (Faculté des lettres, Faculté des sciences sociales et politiques) a donné lieu à deux fructueuses rencontres entre ses contributeurs, historiens, sociologues et historiens de l'éducation. Nous tenons à les remercier vivement de leur engagement dans cette entreprise éditoriale.

- 1 « Didactique » signifie : art d'enseigner. C'est ce que depuis peu, certains hommes éminents, pris de pitié pour les écoliers condamnés comme Sisyphe à rouler sans succès le rocher du savoir, ont entrepris d'explorer différemment, avec plus ou moins de succès. » (Jean Amos Comenius, *La grande didactique ou l'art universel de tout enseigner à tous* (1632), traduction de Marie-Françoise Bosquet-Frigout, Dominique Saget, Bernard Jolibert, Paris : Klincksieck, 1992, p. 29).
- 2 John E. Talbott, « The History of Education », *Daedalus*, N° 100, hiver 1971, pp. 133-150. Il signalait en particulier les travaux pionniers de Lawrence Stone pour l'Angleterre et de François de Dainville pour la France.

Interdisciplinaire, ce volume offre une perspective de longue durée. De la période savoyarde, où il analyse les traces des structures éducatives conservées dans les sources, jusqu'à l'introduction récente de l'informatique à l'école, c'est plus de huit siècles qu'il prend en considération. On comprendra aisément qu'il n'ait aucune prétention à l'exhaustivité. N'entendant pas davantage introduire une quelconque continuité narrative entre le Moyen Âge et nos jours, il privilégie les éclairages, et donc plutôt des études de cas, susceptibles de révéler des aspects du rapport entre éducation et société en territoire vaudois.

Le lien étroit unissant les deux termes saute aux yeux. Nombre de questions qui sont aujourd'hui débattues dans l'espace public suffisent à l'illustrer: qu'il s'agisse du statut des enseignants, des objectifs de la formation (scolaire, professionnelle ou académique) ou de la délinquance juvénile, pour ne citer que quelques exemples. Ces débats sont en eux-mêmes révélateurs des représentations du social que cristallise l'éducation. Peu de domaines touchent peut-être autant à la société que l'éducation, qui transmet des valeurs, sélectionne et distingue tout en étant une voie d'intégration, voire d'ascension sociale. Et de nouvelles structures éducatives renvoient toujours, en définitive, à des projets de société et aux acteurs qui les imposent à un moment donné. Ainsi, pour n'en donner que quelques illustrations tirées des pages qui suivent, c'est une nouvelle

- 3 (Note de la p. 9.) Cf. Pierre Caspard, « La Recherche en histoire de l'éducation: résultats d'une enquête », *Histoire de l'éducation*, N° 2-3, avril 1979, pp. 5-17, et, sous la direction du même auteur, *Guide international de la recherche en histoire de l'éducation = International Guide for Research in the History of Education*, Paris: Institut national de recherche pédagogique, Berne: P. Lang, 1995², ouvrage converti (2003) en base de données en ligne: <http://www.inrp.fr/she/guide/index.htm>; Pierre Caspard, « L'histoire de l'éducation aujourd'hui », postface à *Histoire générale de l'éducation et de l'enseignement en France*, Paris: Nouvelle Librairie de France, t. IV, 1982, pp. 665-676 (Rééd. Paris: Perrin, 2004, pp. 769-781); Marie-Madeleine Compère, *L'histoire de l'éducation en Europe. Essai comparatif sur la façon dont elle s'écrit*, Paris: Institut national de recherche pédagogique, Berne; Berlin [etc.]: P. Lang, 1995; Antonio Novoa, « La nouvelle histoire américaine de l'éducation », *Histoire de l'éducation*, N° 73, janvier 1997, pp. 3-48; Charles Magnin, « L'histoire de l'éducation en Suisse: esquisse d'un bilan et quelques perspectives d'avenir », *Annali di storia dell'educazione*, N° 12, 2005, pp. 309-315; Vincent Alamerçery, « L'historiographie française de l'éducation. Essai de cartographie de ses objets et de ses auteurs. Histoire de l'éducation », *Histoire de l'éducation*, N° 117, janvier-mars, 2008, pp. 97-116. Notons que cette revue publie annuellement une très utile *Bibliographie d'histoire de l'éducation française*, intégrée à une base de données qui recense de la manière la plus exhaustive possible entre 1200 et 1400 ouvrages, contributions à un ouvrage collectif, articles de revues, thèses, etc., paraissant en France et dans le monde: <http://www.inrp.fr/she/bhef/>
- 4 (Note de la p. 9.) Dans une perspective similaire, cf. le N° 3, 2002 de la revue d'histoire *Traverse: Les divisions du monde de la formation. Geteilte (Aus-)Bildungswelt*, dirigé par Muriel Surdez, Thomas David, Thomas Hildbrand et Thomas Ch. Müller, avec comptes rendus thématiques.

conception du rôle de l'Église médiévale – davantage axée sur l'encadrement des laïques et sur une population urbaine en pleine croissance – qui provoque la création d'un prototype d'école secondaire. L'Académie de Lausanne est issue de la volonté du nouveau souverain bernois de former un pastorat local susceptible de propager la nouvelle foi à laquelle seule une faible partie du clergé autochtone s'était ralliée. Le contrôle du corps, instauré en milieu scolaire, et qui s'étendra rapidement à la sphère familiale, est indissociable, quant à lui, du contexte hygiéniste voire eugénique qui conditionne dès la seconde moitié du XIX^e siècle les exigences éducatives et sanitaires. Sans multiplier les exemples, notons que des propositions de tous ordres viennent aussi aisément s'inscrire dans un discours éducatif. Si les médecins spécialistes de la scoliose y profilent leurs compétences, avant eux, les philosophes l'ont amplement utilisé pour y développer des considérations à caractère politique que la censure les empêchait d'exposer ouvertement. Ainsi dans l'article « collège » qu'il a rédigé pour l'*Encyclopédie* (1753), D'Alembert prépare son lecteur à un large débat d'intérêt public, non sans prendre les précautions d'usage :

« Il est un autre objet bien plus important dont nous voulons ici nous occuper : c'est celui de l'éducation qu'on y donne à la jeunesse. [...] La matière dont je vais parler intéresse le gouvernement & la religion, & mérite bien qu'on en parle avec liberté, sans que cela puisse offenser personne : après cette précaution j'entre en matière ».

Le volume présenté ici s'inspire d'une définition large de l'éducation, héritée des Lumières qui lui attribue trois objets : « 1^o la santé & la bonne conformation du corps ; 2^o ce qui regarde la droiture & l'instruction de l'esprit ; 3^o les mœurs, c'est-à-dire la conduite de la vie, & les qualités sociales »⁵. Il entend poser quelques jalons d'une réflexion sur la triple mission des institutions et des acteurs de l'éducation – celle des enfants comme celle des adultes –, tenant compte du contexte social qui les environne. Une triple mission bien sûr formulée en de tout autres termes avant le XVIII^e siècle – au Moyen Âge et au début de l'époque moderne – où la dimension religieuse prédomine, mais aussi plus tard et jusqu'à nos jours, à l'issue d'une différenciation accrue entre sphère publique et sphère privée, comme d'une demande grandissante en savoirs plus spécialisés, voire technologiques tels que l'informatique. Une mission interprétée différemment aussi à une même époque par les divers protagonistes de débats contradictoires qui n'ont cessé d'accompagner la mise en place et la réforme des structures éducatives.

5 *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers [...]*, t. V, Paris, 1755, article « Éducation » (Dumarsais), p. 397.

Davantage que sur les institutions, l'accent est mis sur les acteurs, qui font les institutions et nous donnent à comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés. L'intervention des autorités politiques dans le domaine éducatif remonte au Moyen Âge, lorsque les conseils de bourgs s'attachent les services de maîtres d'école ou par le biais de la cour de Savoie qui veille à faire instruire princes savoyards et nobles vaudois. Elle démontre qu'au XIII^e siècle déjà, l'Église n'avait plus le monopole de l'enseignement. Plus massive sous le régime bernois avec la Réforme, qui dans sa variante zwinglienne subordonne l'Église à l'État, elle garde un poids décisif jusqu'à aujourd'hui, analysable notamment dans les débats de 1976 autour de l'introduction d'une formation gymnasiale pour les enseignants. Mais nombre d'autres agents incontournables du paysage éducatif vaudois sont mis en avant tout au long de ce numéro : les pasteurs, succédant au clergé catholique, et dont l'influence est loin de disparaître avec la révolution ; les institutrices privées, intégrées dans le cadre familial ; les responsables d'établissements éducatifs ; les communes, maillon sensible de l'articulation entre législation et pratiques locales ; les milieux économiques qui organisent la formation d'apprenti, sans oublier les associations professionnelles – celles des enseignants tout particulièrement – ni les médecins scolaires.

Ces acteurs ont laissé des traces dans les archives, souvent moins disertes sur les « éduqués ». On relèvera à cet égard la grande diversité des sources convoquées ici : comptes, procès-verbaux, rapports d'activité, textes législatifs, dossiers et journaux personnels, correspondances, discours, traités, pamphlets, presse écrite, enquêtes et témoignages, films livrent tour à tour leurs informations, par le biais de diverses approches méthodologiques tenant compte des spécificités de cette documentation. Elles offrent, autant que la possibilité de réfléchir sur les médias eux-mêmes, des synthèses spécifiques et de nombreuses pistes de recherches ultérieures.

La perspective de longue durée, comme on pourra le constater, fait apparaître le rebondissement ou la permanence d'un certain nombre de problématiques.

La tension entre action éducative et normative, voire répressive, en est une. Elle est au cœur du dispositif qui forme une jeune fille de bonne famille telle que Cécile Constant. Présente dans les réflexions de responsables d'établissements correctionnels, elle revient régulièrement, bien avant, par exemple dans celles des pasteurs vaudois, agents de la justice ecclésiastique qui voudraient laisser au bras séculier amendes et autres punitions, pour n'œuvrer qu'à la rééducation par l'amendement personnel des contrevenants.

Autre fil rouge : la question de la restructuration d'un système scolaire en fonction de nouvelles exigences économiques. Elle est dictée au XIX^e siècle par le processus

d'industrialisation. Le souci de préparer de futurs acteurs économiques compétents conduit alors à la formation, dès l'école primaire, des enfants aux travaux manuels et pratiques, à l'émergence de nouvelles filières secondaires tel l'enseignement secondaire professionnel et industriel, ainsi qu'à la longue réorganisation de l'apprentissage. Mais l'utilitarisme social, il faut le relever, est déjà au cœur du projet éducatif des Lumières. On peut le lire dans l'article «Éducation» de l'*Encyclopédie économique*, axé sur celle «des enfants en général, & en particulier de ceux des paysans»: «accoutumez vos enfants à exécuter leurs petits ouvrages avec exactitude & propreté. Il faut leur faire aimer leur vocation & leurs travaux champêtres, afin de les fixer dans leur état»⁶.

Enfin, on relèvera pour conclure que ce qui s'apparente, d'une certaine manière, à des utopies pédagogiques traverse également les siècles. Celle qui dérive de l'humanisme porte une attention soutenue au comportement de l'étudiant (*vita*) et à son érudition (*doctrina*). Celle de la période révolutionnaire, héritée des Lumières et d'une forme de foi dans la perfectibilité humaine, veut former un nouvel être humain dans le cadre d'une société tout entière pédagogique. Celle des promoteurs de l'école active des années 1920, s'appuyant sur le postulat d'une «biosociabilité» enfantine, voit dans l'enfant au développement non entravé le germe du nouvel humain. Quant à la dernière en date, serait-ce, à notre époque de foi dans la technologie, celle de l'«humain connecté», adapté par sa formation, dès son plus jeune âge, à la «société de l'information et du savoir»?

Si ce volume peut mettre en lumière quelques aspects méconnus du riche passé éducatif vaudois, susciter la discussion et contribuer, en y intégrant une réflexion historique et donc nécessairement critique, aux débats d'aujourd'hui, il aura rempli ses objectifs.

6 Fortuné-Barthélémy de Félice, *Encyclopédie économique, ou système général d'économie rustique, contenant les meilleures pratiques pour fertiliser les terres etc.*, Yverdon, 1770-1771, 16 vol., vol. VI, p. 470.



1 Les différents types d'éducation.

Aristote, *Politique, Éthique et Économie*, XV^e siècle, Paris, BnF, départements des Manuscrits, Français 22500, f. 248.